



RAPPORT D'ACTIVITE 2020



Présenté lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2021

Message du Président du Comité Directeur de l'ARAJ Broye-Vully

Une année particulière...

Au printemps 2020, lorsque notre pays a été touché par la première vague de coronavirus, il a fallu rapidement se réinventer tout en essayant de prévenir et anticiper.

Notre vocabulaire quotidien s'est étoffé de nouveaux termes, comme «gestes barrières», «distanciation» ou «gel hydro-alcoolique»...! Notre mode de fonctionnement, tant privé que professionnel, a été totalement impacté. Au niveau de notre association, nous avons dû organiser l'accueil d'urgence préscolaire, ainsi que la fermeture de structures parascolaires. Notre équipe administrative a toujours su faire le lien entre les directives cantonales et les familles.

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques mois encore, que le monde d'hier ne serait plus celui de demain ? Les projets initialement prévus, durant ce millésime, ont dû être adaptés. Le départ de l'ASIA a bien été géré : malgré un divorce mouvementé, la transition s'est faite, finalement, de manière harmonieuse. Nous souhaitons bon vent à l'Arpeje.

De plus, je suis heureux de constater que la clôture des comptes nous permet de rétribuer un montant aux communes, malgré toutes les inquiétudes liées à l'inconnue de la Covid et de ses conséquences.

Aussi, par ces quelques lignes, je tiens à féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de l'ARAJ ainsi que le Comité directeur qui œuvrent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de notre réseau.

Merci également aux comités des associations et aux personnels des structures pour l'implication et le professionnalisme qu'ils démontrent et consacrent à l'accueil de la petite enfance.

Payerne, le 2 avril 2021

Edouard Noverraz, président de l'ARAJ et de l'ARAS

1. Réseau

Préambule

2020... Que dire de cette année si particulière... si ce n'est qu'elle n'est heureusement comparable à aucune autre !

Année de tous les imprévus, année durant laquelle chacun et chacune a fait preuve de flexibilité et usé tous les jours de son pouvoir d'adaptation. Année qui a vu les écoles et par conséquent les structures parascolaires fermer pendant deux mois, année qui a fait que le télétravail et le port du masque sont devenus malgré nous une norme.

Mais aussi année qui a permis aux structures de collaborer et de se serrer les coudes puisque l'accueil d'urgence préscolaire a été centralisé sur un seul site pendant près de 3 semaines, permettant ainsi de limiter les coûts. Les AMF ont aussi démontré leur solidarité puisque beaucoup d'entre elles ont accepté tout naturellement de remplacer leurs collègues à risques ou malades.

Ci-dessous un résumé des événements et des mesures prises au niveau des structures et de l'administration en lien avec les décisions du Conseil Fédéral.

- 16 mars **Toutes les structures parascolaires (UAPE), préscolaires (crèches) et Accueil Familial de Jour du canton (mamans de Jour) sont FERMEES.**
- 17 mars **Une séance d'urgence** est organisée avec les associations scolaires, les directrices des structures préscolaires afin de prendre des décisions communes et identiques pour tout le réseau. Il est décidé de faire appel aux communes pour qu'elles acceptent de verser la totalité de leurs acomptes 2020 normalement échelonnés en 4 versements. En effet, la suppression de la facturation aux parents représente une perte de Frs. 534'000 par mois et l'ARAJ n'a pas les liquidités nécessaires pour verser les acomptes aux structures.
- TOUS les contrats de placement en vigueur sont SUSPENDUS.**
- Envoi postal de 1'100 courriers pour avertir les parents + info sur le site internet**
- Factures de mars pour les crèches et les structures parascolaires déjà envoyées ; les parents doivent la payer, la période du 17 au 31 mars sera déduite de la prochaine facture.
- Pas de facture en avril.**
- Accueil d'urgence** possible pour les enfants dont les parents sont mobilisés professionnellement dans la lutte contre l'épidémie ou qui assurent la sécurité de l'Etat. Accueil d'urgence gratuit du 17 mars au 26 avril (sauf prix des repas).
- Service d'Accueil Scolaire (SAS)** mis en place par les écoles pour les élèves du primaire de 7h à 18h30. Les parents s'adressent directement auprès des secrétariats des établissements scolaires.
- Pour l'AFJ**, les parents s'adressent à l'ARAJ et on voit au cas par cas s'ils ont droit à l'accueil d'urgence. Plusieurs AMF faisant partie des personnes à risques (âge, âge du conjoint, maladie chronique..) ont dû cesser temporairement leur activité.
- Le guichet de l'ARAJ est fermé** mais la permanence téléphonique est élargie et atteignable tous les jours du lundi matin au vendredi après-midi.
- 23 mars Activité réduite au bureau de l'ARAJ: 2 personnes maximum présentes au bureau. Les collaboratrices ne viennent qu'un jour par semaine (sauf les responsables présents normalement au bureau). Télétravail pour certains. Communications transmises par What's App et par Skype une fois par semaine.
- 24 mars Fermeture totale des deux sites de Pomme-Cannelle (trop de personnel atteint)
- 17 avril Info sur le site internet

ACCUEIL PRESCOLAIRE COLLECTIF : Dès le lundi 27 avril et jusqu'au 10 mai 2020, l'accès à l'accueil d'urgence mis en place le 16 mars est élargi mais le nombre de places disponibles limité afin de pouvoir respecter les normes sanitaires exigées par les autorités.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR : les conditions sont les mêmes pour l'Accueil Familial de Jour. Les parents s'adressent à la structure de coordination.

Les structures d'accueil parascolaires (UAPE) restent fermées. SAS toujours en place.

Pour les parents dont le contrat de placement a été suspendu par l'ARAJ en date du 17 mars 2020 : pas de placement jusqu'au 10 mai, pas de facture.

Si accueil d'urgence utilisé, journées de placement effectives facturées au tarif habituel.

- 20 avril **Regroupement** de tous les placements en crèche sur le site Les Passerelles Payerne.
- 26 avril **Fin de la gratuité de l'accueil d'urgence.** Les présences ont été facturées selon des décomptes remplis manuellement par les structures.
- 27 avril **Elargissement des critères de priorité pour l'accueil d'urgence,** réouverture de toutes les structures préscolaires.
- 5 mai Courrier envoyé à tous les parents + info sur le site internet.
Reprise des contrats dès et y compris le 11 mai 2020 selon les modalités contractuelles existantes. Les règlements et conditions financières sont à nouveaux applicables dans leur intégralité, notamment dans les cas d'absence.
ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR : L'accueil familial de jour est autorisé à reprendre son activité tout en respectant les mesures d'hygiène édictées par l'OFSP. Les familles s'adressent auprès des AMF. Pour les familles dont l'AMF est en incapacité ou est référencée comme personne vulnérable, les parents s'adressent à la structure de coordination.
Facturation pour l'accueil en milieu familial de jour : Pour la période du 18 mars au 10 mai 2020, seules les heures consommées et dues y compris frais de repas ont été facturées. Dès lors, aucun correctif ne sera effectué sur les montants facturés.
ACCUEIL PRESCOLAIRE (garderies) ET ACCUEIL PARASCOLAIRE (UAPE) : L'accueil préscolaire et l'accueil parascolaire sont autorisés à reprendre une activité complète tout en respectant les mesures d'hygiène édictées par l'OFSP.
Facturation garderies et parascolaire : La facture de mars 2020 demeure due dans son intégralité. Dès lors, la période du 18 mars au 26 avril 2020 a fait l'objet d'une réduction sur la prochaine facture, hors frais de repas pour les familles ayant fait appel à l'accueil d'urgence. Pour la période du 27 avril au 10 mai 2020, seules les heures / journées effectives de placement ont été facturées avec les repas.
- 11 mai **TOUTES les structures ouvrent normalement.**
SAS possible mais seulement aux heures d'école.
Reprise des présences normales de tout le personnel de l'administration ARAJ.
- 8 juin Réouverture du guichet de l'ARAJ.

Pendant cette période, il a fallu également procéder à la distribution du matériel sanitaire aux structures et remplir de nombreux formulaires statistiques pour le Canton.

La gestion des placements en AFJ s'est avérée compliquée puisqu'un certain nombre d'AMF (ou un membre de leur famille) se sont retrouvés à un moment ou à un autre en quarantaine ; la structure de coordination a œuvré d'arrache-pied pour réorganiser les placements chez d'autres AMF. Pour chaque cas, une demande de RHT ou d'APG a été établie.

Tous les acteurs et partenaires, que ce soit le personnel administratif, le personnel des structures, les associations scolaires, les comités des crèches, les AMF, le comité directeur ainsi que les parents ont collaboré de manière rapide et efficace ; chacun et chacune a fait preuve de beaucoup de compréhension et de patience. Ils en sont ici tous chaleureusement remerciés !

Assemblée Générale

Comme chaque année, deux Assemblées Générales ont été organisées en 2020 ; le 10 juin à Payerne et le 27 octobre à Corcelles-près-Payerne.

Lors de ces assemblées, les points usuels tels que budget, comptes, rapport d'activité ont été abordés.

Plus particulièrement, lors de l'AG de juin, nous avons accueilli Monsieur Samuel Crudo, nouveau Responsable de l'Unité Petite Enfance, engagé dès le 1^{er} février pour reprendre le poste de M. Cuvit qui partira à la retraite en 2021.

Mme Lacoste, Secrétaire Générale de la FAJE, est venue apporter des précisions quant aux éventuelles aides financières accordées en lien avec la pandémie de la Covid : les réseaux ne toucheront pas de RHT puisque ceux-ci ont un faible risque de cessation d'activité et que les communes sont censées couvrir leurs déficits.

Egalement lors de l'AG d'octobre, les communes ont accepté de prévoir un montant supplémentaire de CHF 14.00 par habitant au budget 2020 de leurs communes afin de couvrir les pertes éventuelles qui seront engendrées pour notre association par la crise pandémique.

Dans un souci de pérennisation du réseau, le comité directeur a proposé aux délégués de procéder en 2021 à une adaptation des barèmes de pension en rehaussant le tarif maximum actuel pour les accueils parascolaire et familial de jour. Cet objet a été renvoyé au Comité directeur pour étude complémentaire car les représentants des communes ont estimé ne pas posséder tous les éléments sur les impacts financiers que cela pourrait engendrer pour les familles du réseau. Une AG extraordinaire sera organisée au 1^{er} trimestre 2021 pour statuer sur ce point.

Comité Directeur

Plusieurs départs et arrivées sont survenus au sein du Comité : Mme Dominique Losey de Corcelles est décédée tragiquement. Notre Président, Eric Küng, élu Syndic de Payerne, a dû renoncer à sa fonction au sein de l'ARAJ. M. Eric Schuerch d'Avenches et Mme Mireille Schaer de Vully-les-Lacs ont naturellement quitté le comité à la fin de l'année en raison de la sortie du réseau de leurs communes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Léa Gentil de Grandcour, M. Sébastien Jung de Lucens, Mme Ariane Baux-Jaquemet de Corcelles et M. Edouard Noverraz de Payerne qui a repris la présidence.

Quant aux membres consultatifs, Mme Christel Losey Mosimann a quitté sa fonction de présidente des Passerelles pour laisser sa place à M. François Mauron.

Lors des 9 séances de comité organisées durant l'année, divers thèmes ont été abordés tels que : bouclage des comptes, budgets, statistiques, rapport d'activité, placements hors-réseau. Plusieurs études ont été menées en 2020 ; une étude pour proposer aux communes une nouvelle clé de répartition des coûts, une étude pour augmenter les barèmes de pension.

Il a fallu bien sûr gérer les urgences liées à la Covid déjà décrites en préambule.

En 2019, l'ARAJ avait été soumise à une expertise du Contrôle Cantonal des Finances. Le rapport final ne relève aucun élément critique, juste des recommandations à l'égard des structures auditées.

Scission du Réseau ARAJ Broye-Vully

L'année 2020 a aussi été marquée par la fin de la collaboration de 4 communes membres et donc la scission du réseau ARAJ Broye-Vully. Les communes de la région d'Avenches ont décidé de voler de leurs propres ailes et créeront leur réseau dès 2021. Plusieurs séances ont eu lieu entre les deux parties pour décider de la stratégie à mettre en place. Du côté de l'ARAJ, la tâche administrative est lourde puisqu'il faut avertir tous les parents concernés et résilier leurs contrats ; ceci correspond à plus de 390 courriers recommandés envoyés aux parents pour mettre fin à leurs contrats de placement au 31 décembre. De cela découle toute une série de démarches administratives dont nous devons nous acquitter.

A regret, nous avons aussi dû mettre fin au contrat de travail de 17 de nos AMF qui habitent dans ces 4 communes. Leurs dossiers ont été transmis à l'ASIA.

En raison de la sortie du réseau des communes de la région d'Avenches, un projet de convention inter-réseau a été étudié mais n'a pas pu aboutir pour cause de différends quant aux conditions de cette sortie. L'ARAJ espère tout de même pouvoir concrétiser ce projet en 2021. Suite au départ de ces 4 communes, le réseau s'appellera dès 2021 « ARAJ Broye » et les statuts devront être modifiés ; ils seront présentés début 2021 et incluront la nouvelle clé de répartition votée lors de l'AG d'octobre.

Accueil Préscolaire collectif

Les trois structures préscolaires réparties sur 5 sites (deux sites pour Pomme-Cannelle et Les Passerelles, un site pour Pinocchio) totalisent à la fin de l'année 212 places d'accueil. Les Passerelles Payerne sont passés de 44 à 56 places durant l'année ; Le Centre de Vie Infantile Les Passerelles peut donc accueillir 90 enfants âgés de 0 à 4 ans.

Le fonctionnement général de l'accueil préscolaire subit peu de changements et se déroule bien ; les échanges et la collaboration entre les directrices et l'ARAJ sont fréquents et efficaces.

Accueil Parascolaire

En 2020, une nouvelle structure parascolaire a vu le jour ; le P'tit Château offre 24 places à Grandcour dans un appartement neuf et aménagé à cet effet pour que les enfants puissent s'y épanouir.

Au 31 décembre 2020, 9 UAPE qui totalisent 396 places autorisées dans notre réseau ont accueilli 789 enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Pour rappel, tous les contrats parascolaires ne sont valables que pour une année scolaire car les enfants peuvent changer de lieu d'école chaque année et par conséquent d'UAPE (avec d'autres modules, d'autres horaires et donc un autre prix). Les parents doivent réinscrire leurs enfants chaque année et ainsi fournir les documents financiers ; ceci nous permet de procéder à une révision des dossiers financiers. Mais cette procédure est lourde et demande beaucoup de travail administratif de la part de tout le monde.

Un groupe de travail constitué de personnes du terrain et de l'administration avec pour but la réduction des tâches administratives liées à l'accueil parascolaire s'est rencontré à plusieurs reprises. Le fonctionnement de chaque association scolaire étant si différent, aucun consensus n'a malheureusement pu être trouvé. L'inscription par les parents et le suivi des inscriptions en ligne semble être une solution que nous envisagerons dans un avenir proche. Affaire à suivre...

Accueil Familial de Jour

Des informations quant à l'organisation de cette forme d'accueil vous sont données au chapitre 4.

Au niveau cantonal

Les subventions cantonales ordinaires versées par l'intermédiaire de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) représentent le 30% de la masse salariale du personnel éducatif pour

les accueils pré et parascolaires. Ces aides financières s'élèvent pour l'ARAJ à Frs. 2'112'452.00 pour l'ensemble de ces deux formes d'accueil.

La participation financière ordinaire de la FAJE pour l'Accueil Familial de Jour est calculée de manière différente et prend en compte le nombre d'accueillant(e)s ainsi qu'un forfait d'EPT de coordinatrice. Pour l'année 2020, les subventions cantonales pour cette forme d'accueil s'élèvent pour l'ARAJ à Frs. 333'484.00 (Frs. 289'333 en 2019) et représentent le 11.83 % des coûts de l'AFJ (10.6% en 2019).

Les différentes aides au démarrage sont octroyées lorsqu'une structure augmente son offre d'accueil. Pour le parascolaire, un montant unique de Frs. 4'000 est versé par place occupée à plein temps. En ce qui concerne l'accueil préscolaire, les aides au démarrage sont octroyées pendant trois ans pour chaque place occupée à plein temps ; Frs. 5'000 pour la première année, Frs. 2'500 pour la deuxième et Frs. 1'000 pour la troisième année.

Les aides au démarrage pour l'année 2020 se montent à Frs. 223'200.00 pour toutes les structures du réseau. (Frs. 341'380 en 2019).

De plus dès le 1^{er} janvier 2020, la FAJE alloue un montant de Fr. 1'500.00/an (pro rata temporis si quelques mois) pour les personnes en formation dans le domaine de l'accueil des enfants. La formation doit donner accès à un titre professionnel et/ou académique de niveau secondaire ou tertiaire selon les lois fédérales sur la formation pour pouvoir bénéficier de cette subvention. Pour 2020, le montant de cette subvention représente Frs. 33'000.00.

La FAJE apporte aussi une aide financière aux structures qui adhèrent à la CCT par un versement de 5'000.- par an durant 3 ans. Les Passerelles et Pomme-Cannelle en profitent. Quant à Pinocchio, elle ne peut pas y prétendre puisque la structure est soumise aux statuts du personnel intercommunal.

La FAJE soutient les structures à temps d'ouverture restreint (TOR) comme les haltes-jeux et jardins d'enfants même s'ils ne font pas partie d'un réseau. Ces structures peuvent proposer un accueil d'urgence pour les parents qui sont, pour différentes raisons, momentanément empêchés. Les structures TOR rattachées à notre réseau sont l'Arc-en-Ciel à Grandcour, Le Ballon Rouge à Granges-près-Marnand et La Ribambelle à Avenches (fin de la collaboration en décembre 2020). Une convention a été signée en décembre avec la structure Pic'Mousse à Lucens et prendra effet en août 2021.

2. Gestion administrative de l'ARAJ Broye-Vully

2.1 Organisation

C'est l'ARAS BROYE-VULLY qui traite toutes les tâches administratives dévolues au Réseau ARAJ Broye-Vully. Ces dernières ne subissent pas de modification et restent les mêmes d'année en année.

Calcul et révision du revenu déterminant des parents	Etablissement des contrats de placement	Facturation et encaissement des pensions	Entretiens avec les parents dans le cadre de la gestion du contentieux
Informations aux parents des modifications de tarif	Tenue de la comptabilité et élaboration des comptes et budgets	Elaboration du budget avec les structures membres	Examen des comptes des structures membres
Etablissement des statistiques et du rapport d'activité	Contacts avec les responsables des structures d'accueil	Préparation des séances du Comité Directeur	Rédaction des PV du Comité Directeur
Secrétariat Général du Comité Directeur	Préparation des Assemblées Générales	Rédaction des PV des Assemblées Générales	Contacts avec divers partenaires
Participation à la Chambre Consultative de la FAJE	Participation aux rencontres des réseaux	Participation à la Faïtière des réseaux	Participation à divers groupes de travail (STAT VAUD)

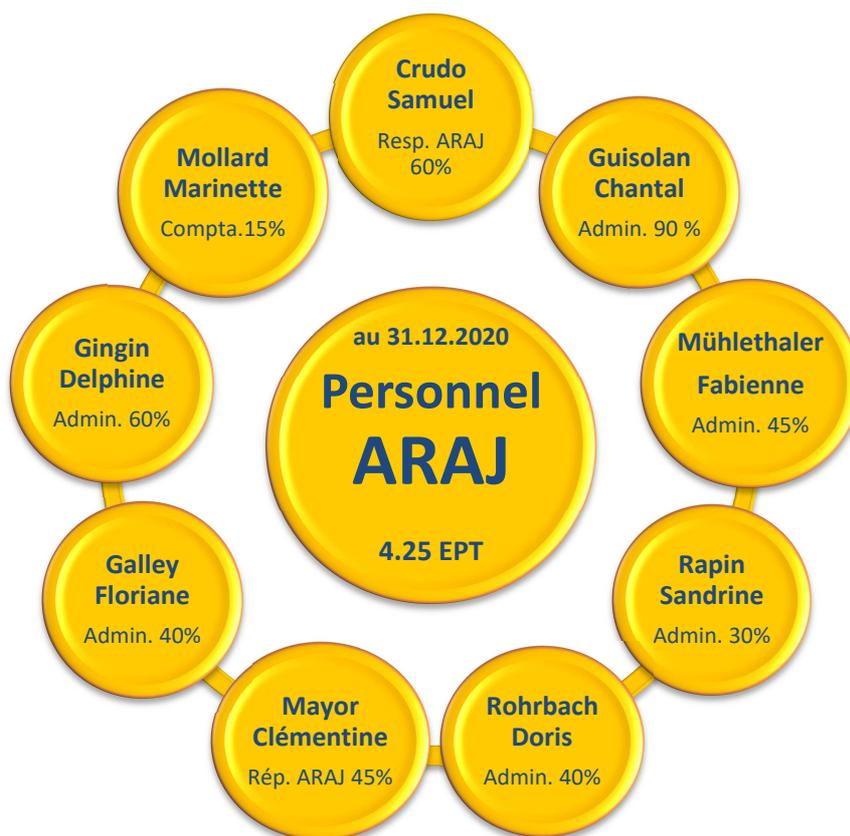
2.2 Personnel

Le bureau de l'ARAJ se trouve au 2^{ème} étage de l'Immeuble de la Rue des Terreaux 1 à Payerne dans un local de 100 m2 qui est séparé des locaux de l'ARAS BROYE-VULLY.

Durant cette année 2020, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir Monsieur Samuel Crudo engagé en qualité de nouveau Responsable d'Unité de la Petite Enfance, ceci en prévision du départ à la retraite de Monsieur Cuvit. La transmission des connaissances a pu se faire en douceur puisque M. Crudo est arrivé en février. Dès son entrée en fonction, M. Crudo a été soumis à rude épreuve puisqu'il a été confronté aux événements liés à la Covid et à la mise en arrêt maladie de longue durée de l'une de nos collaboratrices. Il a surmonté ces obstacles avec panache et efficacité, merci à lui !

Nous remercions également M. Cuvit pour toutes ces 13 années passées au sein de notre association ; il a été un pilier dans la création du réseau et le développement de l'accueil de jour dans notre région.

Au 31 décembre, le personnel ARAJ représente un 4.25 EPT ; ci-après la répartition des EPT du personnel administratif de l'ARAJ.



2.3 Coût

Les salaires, le loyer et les diverses prestations fournies par l'ARAS BROYE-VULLY ont été facturés à l'ARAJ Broye-Vully. Ceci représente un montant de Frs. 561'835.20 pour l'année 2020 (Frs. 483'333.45 en 2019) alors que le budget prévoyait une somme de Frs. 621'900.00.

3. Structures d'accueil

3.1 Relations réseau - structures d'accueil

Le personnel administratif de l'ARAJ se répartit les dossiers des familles d'après le nom de la maman. De ce fait, chaque collaboratrice traite ses propres dossiers et connaît la situation de chaque famille. Lorsque les directrices souhaitent obtenir ou apporter des informations concernant un placement, elles savent directement à qui s'adresser.

Que ce soit par mail, par téléphone ou au moyen de formulaires, les échanges entre l'ARAJ et les structures sont quotidiens, permanents et efficaces.

3.2 Relations réseau - parents

Durant l'année, l'administration de l'ARAJ a traité les dossiers pour plus de 1920 enfants.

De même que pour les directrices des structures, les parents ont toujours contact avec la même interlocutrice lorsqu'ils appellent le bureau de l'ARAJ.

Bien que la plupart des parents paient leurs factures de manière régulière, il arrive que lors de difficultés financières, l'ARAJ envisage des paiements échelonnés afin de permettre aux parents de s'acquitter de leurs frais de pension dans les meilleures conditions. Malheureusement il arrive parfois, qu'après avoir tenté toutes les possibilités, le personnel administratif assume la lourde tâche de devoir mettre fin à un placement pour défaut de paiement.

3.3 Présentation et rapports des structures d'accueil préscolaire

Centre de Vie Infantile Les Passerelles



LES PASSERELLES
CENTRE DE VIE ENFANTINE
PAYERNE | CORCELLES

Situation	En Guillermaux – Payerne Alexandre Dumont - Corcelles
Directrice	Virginie Rey
Responsables de site	Valérie Martin (Payerne) Laure Rapin (Corcelles)
Nombre de places	90 au 31.12.2020
Horaires	6h30 – 18h30
Groupes	5 de 5 bébés 5 de 7 trotteurs 3 de 10 grands
Personnel éducatif	29 éducatrices et ASE + 2 en formation en cours d'emploi 7 apprentis ASE 8 stagiaires 4 remplaçantes
Personnel autre	1 pers. administration 3 pers. intendance et ménage

Au début de l'année 2020, un nouveau groupe de nurserie s'est ouvert à Payerne pouvant de ce fait accueillir 5 bébés supplémentaires et employant ainsi une nouvelle éducatrice et une nouvelle stagiaire.

Puis s'est invitée la Covid-19 au sein de nos institutions. Suite à la demande de limiter les places d'accueil, le site de Corcelles a fermé ses portes et nous avons accueilli les enfants dont les parents travaillent dans les services d'urgence au CVE de Payerne.



Les éducatrices de Corcelles et Payerne ont donc collaboré dans les mêmes locaux. L'organisation s'est déroulée de semaine en semaine, forçant les équipes éducatives à faire preuve de souplesse et de bienveillance dans cette période troublante et insécurisante.

Au mois d'avril, la situation s'étant apaisée, les équipes ont retrouvé leurs locaux et les enfants ont pu tous réintégrer leurs groupes d'origine. Le groupe des grands de Corcelles a même profité de cette accalmie pour organiser une sortie au Refuge de Corcelles.





Les éducatrices et les enfants s'occupent d'un carré potager se trouvant à l'extérieur du CVE pour sensibiliser les enfants au travail de la terre et pour qu'ils puissent voir d'eux-mêmes des plantes et des aliments pousser au fil des saisons. Le groupe des grands de Payerne a aussi passé une journée en forêt afin de favoriser ce lien à la nature même en ayant une structure en ville.

Les beaux jours ont permis de s'occuper du jardin pédagogique des Passerelles. Investissant le jardin avec mais aussi sans les enfants, les éducatrices ont repeint le cabanon, construit et peint des barrières, aménagé un parcours pieds-nus, effectué des plantations, consolidé la cabane en saule, customisé une armoire à dons et à graines qui se trouve dans les locaux de Payerne.

Un généreux papa nous a aussi construit et offert une pergola pour le coin cuisine du jardin.

Les équipes ont continué d'accueillir et de proposer des activités aux enfants en tenant compte des restrictions sanitaires et en les appliquant tel que le port du masque et les désinfections intensives. La pandémie nous a privé de plusieurs sorties, activités ou fêtes que nous espérons continuer à organiser à l'avenir.

Les Passerelles mettent de l'importance à offrir chaque année des places de stages, d'apprentissages et de formation en emploi.

Nous sommes reconnaissants pour le travail d'équipe au sein de notre institution et d'avoir pu continuer à collaborer lors de cette année si particulière.

Salomé Fiechter et Alizée Ruffieux,
Educatrices de l'enfance aux Passerelles

584

Enfants accueillis au sein de
212 places d'accueil préscolaire
collectif (garderies)

(493 enfants pour 200 places en 2019)

Nursery-Garderie Pomme-Cannelle



Situation	Route de Moudon à Lucens Route de Lucens à Moudon
Directrice	Sonia Nicod et Cécile Barras coordinatrice de site
Nombre de places	44 à Moudon et 44 à Lucens
Horaires	6h45 – 18h45
Groupes	3 groupes sur chaque site soit : 10 bébés 14 trotteurs 20 grands
Personnel éducatif	26 éducatrices et ASE 5 apprentis 5 stagiaires
Personnel autre	1 secrétaire comptable 2 auxiliaires de ménage

Comment vous raconter l'année 2020... ?

Janvier : nouvelle année, nouveaux projets....

Nous démarrons par un changement notable : l'adhésion pour Pomme-Cannelle à la CCT, votée en 2018 - adhésion qui vient renforcer nos conditions de travail.

Au niveau des activités proposées aux enfants, l'année 2020 démarre presque sans grands changements ou événements notables... Nos projets vont bon train... nous nous projetons avec enthousiasme pour les mois à venir.

Pour mars : Les Brandons de Moudon sont l'un des événements phares pour ce début d'année ! Petits et grands démarrent les bricolages pour confectionner de jolis costumes « Pikachu » pour le cortège du samedi après-midi. Une quarantaine d'enfants se réjouissaient de faire la fête au rythme des Guggens, sur le thème du Japon....

Pour Pâques, nous prévoyons de jolis bricolages et quelques animations avec les enfants... La chasse aux œufs promet d'être fructueuse...

Pour le mois de mai : nos idées de bricolages, pour la fête des mamans et des papas, sont décidées en équipe...

Pour août quelques idées de fête de fin d'année émergent, car de nombreux écoliers nous quitteront...

Janvier 2020, c'était aussi l'accueil de nouveaux enfants en nurserie, chez les trotteurs et même chez les grands. Les plannings sont prêts, les familles se préparent à vivre leur première séparation avec leurs enfants... Les contrats sont, pour la plupart, signés....

C'est donc un début d'année prometteur... mais c'est sans compter sur l'arrivée d'un hôte aussi invasif que destructeur : le virus du Covid 19....

Lundi 23 mars nous sommes dans l'obligation de fermer la garderie : le personnel est touché par le virus. S'organise alors l'accueil d'urgence pour les familles prioritaires : deux d'entre elles sont redirigées vers les Passerelles, à Payerne. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier nos collègues payernoises pour leur sympathique et efficace collaboration.

Durant cette fermeture les éducatrices se réunissent en visioconférences : il faut maintenir le lien avec les enfants et leurs familles, comment faire ?

Elles adressent alors un courrier aux enfants et leur proposent des jeux, des coloriages, que les enfants envoient en retour. Les parents nous expriment leur reconnaissance et leurs doutes, aussi. Le 27 avril, nous ouvrons à nouveau partiellement la garderie, hélas, de nombreux futurs écoliers ne souhaitent plus réintégrer la garderie, bien que nous comprenions ces choix, c'est une fin d'année scolaire bien particulière... qui laisse un sentiment d'inachevé à l'équipe éducative...

Les vacances d'été permettent à tous de « souffler » un peu, et nous accueillons alors de nouvelles familles. Nous reprenons un rythme quasi normal.

L'automne approche, avec son lot d'espoirs et de déceptions aussi, puisque cette année le Père Noël ne nous rend pas visite... Satané Covid...

Les éducatrices sollicitent néanmoins les familles qui participent à la décoration de la garderie ! Même si 2020 restera dans nos mémoires, nous croyons en un avenir plus serein !

Cécile Barras

La décoration des parents



Nursery-Garderie Pinocchio



Situation	Route de Sous-Ville 6B - Avenches
Directrice	Sarah Pavillon Léchenne dès sept
Resp. structure	Stéphanie Tacheron
Nombre de places	34
Heures d'ouverture	6h30 – 18h30
Groupes	2 de 5 bébés 2 de 7 trotteurs 1 de 10 grands
Personnel éducatif	7 éducatrices 5 ASE 3 stagiaires 4 apprenties
Personnel autre	1 secrétaire administratif 1 intendante de ménage

Introduction

Je suis Sarah Pavillon Léchenne, nouvelle adjointe de direction du secteur préscolaire de l'ASIA. Me voici devant cette page blanche, pour venir y déposer les couleurs de cette année très particulière par plusieurs de ses aspects.

Le personnel

Ma prise de fonction au 1^{er} septembre a marqué le départ de Mme Stéphanie Tacheron, ma prédécesseure, pour de nouvelles aventures professionnelles et surtout familiales, avec l'attente d'un heureux événement ! Deux collaboratrices, elles aussi enceintes, ont vu leurs familles s'agrandir ! Ensuite l'année 2020 a vu le départ de 3 éducatrices pour l'arrivée de 2 nouvelles personnes engagées pour les postes laissés vacants.

Comme chaque année en été, il y a eu les traditionnels changements de groupes pour les apprenties. L'été 2020, Madame Shejla Sadiki a réussi son cursus de formation au sein de la crèche avec l'obtention de son CFC d'ASE. Et nous avons engagé une nouvelle apprentie et de nouveaux-elles stagiaires pour une année.

Les projets réalisés et ceux en cours

La pandémie mondiale est venue chambouler les projets de l'année. Le rythme de vie de la crèche a dû s'adapter aux mesures sanitaires contraignantes. Dans ce contexte, quelques projets ont pris forme :

La mise en place de visites régulières à la bibliothèque s'est concrétisée pour le groupe des Grands. L'objectif était de vivre une heure par mois avec les enfants à la bibliothèque de l'école d'Avenches. L'éducatrice porteuse de ce projet a souhaité sensibiliser les enfants à l'univers des livres. La découverte de la bibliothèque a mis en éveil les 5 sens des enfants et leur a permis de vivre un moment convivial de partage. L'organisation de ces visites s'est élargie au groupe des Trotteurs par la suite.



Une sortie extraordinaire s'est déroulée pour le groupe des Grands à l'automne : une expédition en bus, direction Fribourg, pour aller visiter l'exposition de reptiles. Les enfants étaient émerveillés durant le voyage, découvrant les paysages défiler devant leurs yeux. Cette expérience a suscité beaucoup de joie et d'excitation de leur part. C'est tout sourire et les yeux remplis d'étincelles qu'ils ont découvert serpents, araignées, tortues, lézards, grenouilles, et surtout un serpent à deux têtes!



Le renouvellement du label Youp'la bouge s'est concrétisé en fin d'année 2020 avec 3 nouveaux objectifs fixés :

- Équipement pour chaque groupe d'une enceinte Bluetooth avec un accès à une plateforme de musique
- Abonnement au site de la Zwalla permettant la pratique de chorégraphies dansantes simples à faire avec les enfants
- Aménagement d'un endroit spécifique à l'intérieur ou à l'extérieur permettant aux enfants d'explorer la grimpe dans un environnement sécurisant et sécurisé

Les projets 2021

Accueil de 44 enfants à la crèche

Un projet pour cette nouvelle année 2021 sera la réalisation de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis à la crèche : passer de 34 à 44 enfants. Le grand défi se situera dans l'organisation et l'aménagement des locaux pour cet accroissement. Une redistribution des locaux actuels et une redéfinition des fonctions de chaque pièce seront impératives pour la concrétisation de ce projet. Une étape de recrutement a été nécessaire à l'automne pour constituer un encadrement éducatif adapté à cet agrandissement.

Formation continue du personnel

La direction de l'ASIA a construit un programme de formation pour tous ses collaborateurs- trices, y compris les cadres. Il débutera en 2021 avec le projet de permettre aux équipes de s'enrichir et d'augmenter leurs compétences. L'objectif sera de rester au fait de l'évolution de notre société sur certaines thématiques, et par ce fait de maintenir une qualité d'accueil des enfants à la crèche Pinocchio. Voici quelques thématiques :

- Communication et partenariats avec les parents
- Cours de 1^{er} secours
- Urgences pédiatriques

Conclusion

Je termine ce rapport en remerciant les familles pour la confiance qu'elles nous ont accordée tout au long de l'année, en nous confiant leur enfant. C'est au quotidien que chaque collaborateur-trice de la crèche a assumé sa mission, avec créativité et enthousiasme. Je tiens à souligner la qualité de leur investissement, encore plus en cette année remplie de contraintes, nécessitant régulièrement des adaptations dans la prise en charge sur le terrain. Mes remerciements vont également aux différents partenaires avec lesquels nous avons collaboré. Ce sont avec nos complémentarités et nos différences que nous venons colorer et enrichir l'univers de la crèche Pinocchio ! Un grand merci à tous !

Sarah Pavillon Léchenne

3. 4. Présentation et rapport des structures d'accueil parascolaire

Le P'tit Bonheur



Situation	Rue de La Cure 2- Avenches
Responsable	Claudine Tschannen
Nb de places	36 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h - 18h30
Personnel éducatif	2 éducatrices 1 ASE 1 auxiliaire 1 stagiaire
Personnel autre	1 intendante 1 secrétaire administrative 1 auxiliaire de ménage

Nous avons vécu une grande partie de cette année 2020 dans l'espérance et les incertitudes. Même en période mouvementée nous avons travaillé en respectant les consignes sanitaires. Accueillir les enfants et les familles dans la bienveillance et entretenir un dialogue positif furent notre priorité. Grâce à la collaboration de tous les acteurs et de nos partenaires, nous pouvons continuer à offrir nos prestations aux enfants inscrits à notre structure.

Cette année nous avons augmenté nos modules 1 et 4 à 36 places d'accueil.

Les placements

Le P'tit Bonheur est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h00 à 9h00 et de 11h30 à 18h30. Les vacances scolaires la structure reste fermée.

Durant toute l'année 2020, notre taux de remplissage a été très satisfaisant. Les blocs du matin, du midi et du soir ont été relativement complets. Une petite nouveauté a vu le jour pour les 1 et 2P qui fréquentent le module de l'après-midi, une salle a été aménagée pour les siestes, ce qui permet à ces enfants de se reposer, de se relaxer durant leur après-midi de congé.

Le personnel

L'équipe du P'tit Bonheur est formée de 2 éducatrices, 1 ASE, 1 auxiliaire, 1 intendante et 1 stagiaire. L'équipe du P'tit Bonheur porte une attention particulière quant au partenariat et à la collaboration entretenue avec les familles.

Malgré la situation Covid, l'année 2020 nous a permis

- De proposer différentes activités adaptées aux âges des enfants
- Des buffets pour les goûters variés ou une attention particulière a été apportée avec les produits de notre région
- La mise en place d'une salle pour la sieste



- Mise en place d'une table d'hôtes pour résoudre les conflits et l'échange de paroles entre un ou plusieurs enfants. La table de la médiation.



L'aménagement d'une deuxième salle de bricolage-créativité.

Rentrée scolaire 2020/2021

Nous avons organisé pour la rentrée scolaire 2020/2021 des portes ouvertes afin que les familles des nouveaux enfants fassent connaissance avec l'équipe éducative et pour leur permettre une visite des locaux.

L'équipe éducative a une relation très ouverte avec les parents. Elle partage régulièrement avec eux, les nouveautés et réalisations de nouveaux projets en cours d'année, ainsi que les futurs objectifs. Elle informe de chaque changement et s'applique pour que ces relations restent harmonieuses.

Les projets 2021.

- Découverte de la nouvelle association ARPEJE
- Aménagement d'une salle de relaxation
- Goûter « fourchette verte »
- Atelier de pâtisserie et boulangerie
- Pic-nic dans la forêt avec les parents (dans la mesure du possible)
- Quelques formations pour le personnel.

En espérant que tous ces projets puissent se réaliser lorsque les consignes sanitaires du Covid 19 seront plus souples.

Je tiens à relever l'investissement fourni par toutes les personnes directives et éducatives qui ont permis au P'tit Bonheur de continuer à accueillir dans le respect des consignes sanitaires et de manière professionnelle tous les enfants pendant cette année mouvementée, et en espérant que l'année 2021 sera plus paisible.

Claudine Tschannen

La Rose des Vents



Situation	Chemin du Chablais 1 - Cudrefin
Responsable	Silvie Cherbuin
Nb de places	36 places autorisées avec dérogation de 40 places sur certains midis
Heures d'ouverture	7h - 18h30
Personnel éducatif	1 éducatrice 2 ASE 2 auxiliaires 1 stagiaire
Personnel autre	1 intendante

La Rose des Vents et l'année 2020

Une année qui s'annonce être bien particulière dans ce monde en mouvement ... mais rassurez-vous la Rose des Vents va bien !

Elle a ses lots de surprises, de rire, de larmes et elle continue à s'adapter aux changements qui lui incombent.

Le COVID a marqué une pause, il a ralenti les activités mais il n'a en rien freiné l'énergie des enfants !

En voici quelques exemples...



Jeux, bricolages, dessins,
peinture ... les idées
fusent !



Goûters d'Anniversaire,
tables VIP pour les copains
d'exceptions !



A l'air libre et en pleine
nature





Halloween !

Et des enfants toujours prêts à faire la fête !



Août 2020

L'année scolaire reprend avec un accueil qui continue à s'agrandir.

Quelques 79 paires de pantoufles, de vestes, de sacs d'école, de brosses à dents qui vont et viennent au gré de la semaine.

Une équipe qui bouge, le temps d'annoncer la venue d'un nouveau bébé « para » et des projets qui continuent à naître aussi au gré des idées et des envies du groupe.

Quelques touches aussi de modernisation où chacun apprivoise les outils technologiques de son mieux. Grincement de dents, cheveux gris ou doigts agiles, il y en a pour tous les goûts !

Nous voilà déjà en fin d'année. Même si l'hiver tarde, Noël sera là comme chaque année et on l'attend de pied ferme...

... C'est aussi une page qui se tourne, un nouveau nom pour une nouvelle année !



Pour terminer, un grand MERCI à toutes les familles pour leur précieuse collaboration et leur confiance ainsi qu'aux Communes grâce à qui nos projets et nos envies peuvent se réaliser.

Silvie Cherbuin

Les Castors



Situation	Rte du Gros Buisson 1 - Salavaux
Responsable	Annick Ramseyer
Nb de places	36 places autorisées au 31.12.2020 avec dérogation à 40 places pour le midi
Heures d'ouverture	7h - 18h30
Personnel éducatif	2 éducatrices 4 ASE 1 auxiliaire 1 stagiaire
Personnel autre	1 intendante



2020

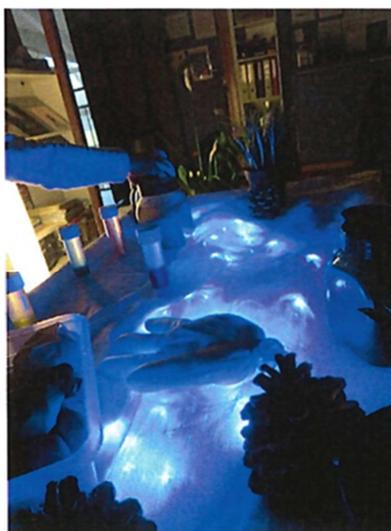
Une année pleine de rebondissements et de belles créations! Après quelques imprévus et une fermeture de quelques semaines, les enfants accueillis aux Castors continuent d'y venir avec leur beau sourire!

Les enfants sont toujours aussi créatifs, les rouleaux de papier toilettes manquent d'ailleurs encore à l'appel.

A la rentrée d'août 2020, le parascolaire des Castors se stabilise tout en continuant d'évoluer par l'augmentation de sa capacité d'accueil. Du personnel est engagé afin de palier au nombre d'enfants accueillis. Une nouvelle équipe avec plusieurs personnes motivées voit le jour.

Voici quelques activités et moments du quotidien qui illustrent bien la vie aux Castors...

- Moment de repos pour les 1-2H durant l'après-midi. Chacun a un lit.
- Activités de relaxation avec des petits groupes d'enfants. Musique d'ambiance, petites lumières, massages avec différents supports, dessin.
- Activités de bacs sensoriels : riz colorés, création de sable magique, de drôles d'expériences scientifiques.
- Sorties à l'extérieur. Possibilité de prendre le goûter à l'extérieur sur nos nouvelles tables et bancs pliables.

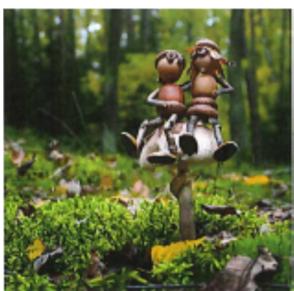




- Activités sportives de groupes: moments de danse, matchs de foot et parcours d'obstacles! Tout ceci grâce à l'utilisation de la salle de gym et des terrains extérieurs.
- Carnaval: on se déguise, on se maquille, on danse et on fait la fête!
- Les livres et le coin bibliothèque gardent une place importante dans la salle de vie des Castors. Le meuble a eu droit à un petit rafraîchissement grâce à l'aide des enfants.
- Photos des créations legos faites par les enfants et mises en décoration dans la salle. Immortaliser leur création.



- Calendrier de l'Avent avec ses missions spéciales du Père Noël. De quoi pimenter un peu les journées.
- au parascolaire tout en gardant une ambiance de Noël
- Manger avec les mains, peindre avec les pieds, un loto, devinettes et blagues, spectacle de Noël, raclette, chasses aux lutins et plein d'autres activités!



Projets 2021

- Plusieurs sorties en forêt avec tous les enfants inscrits après la fin de l'école de l'après-midi. Découvertes, goûters, activités avec la nature.
- Mise en place d'un calendrier annuel afin d'accompagner les enfants temporellement dans leur journée, leur semaine, les saisons, les mois...
- Ateliers pour les plus âgés à la découverte des métiers.

Annick Ramseyer

Croc'Bonheur



Situation	Rue à Thomas 9 à Payerne
Directrice	Corinne Magne
Nb de places	48 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	3 éducatrices 1 ASE 4 auxiliaires 2 apprentis 1 stagiaire (matu sociale)
Personnel autre	1 pers. ménage et intendance

Cette année-là, le Covid a débarqué et a bousculé notre quotidien, nos projets, notre mission

Réouverture enfin en mai, après 2 mois à la maison

Oubliées les poignées de mains, plus de bougies sur les gâteaux, plus de repas ni de goûter avec les personnes âgées

Comment réinventer notre prise en charge sans se laisser envahir par les mesures sanitaires et les quarantaines imposées

Beaucoup d'imagination, de persévérance et de créativité

On a même dû déménager notre entrée pour protéger les personnes âgées et sans cesse tout désinfecter

Nul ne doute que cette année 2020 nous aura tous chamboulés

Heureusement que les enfants ont pu tout de même profiter

Eclats de rire, jeux et activités, même masqués les éducateurs ne sont jamais à court d'idées

Un véritable esprit d'équipe, de la communication et de la bienveillance

Rien n'empêchera de donner aux enfants plaisir, joie et insouciance.



2020 n'était pas une année comme les autres mais cela a permis de porter un regard différent sur notre travail et obligé chacun-e à repenser ses valeurs et à placer l'enfant et ses besoins au centre de nos interventions. Durant le confinement, l'équipe est restée en contact, a fait en sorte de garder un lien au moyen du groupe Whatsapp et à prendre soin les uns des autres, à distance. A la réouverture en mai, les mesures sanitaires, les désinfections de jouets et de surfaces, le tri des jeux non utilisables car impossibles à laver suffisamment, tout cela a pris une proportion telle que c'était compliqué pour l'équipe d'équilibrer la balance entre les besoins de l'enfant et le respect des directives sanitaires. Les mois passant, l'équipe a appris à vivre avec ce virus et ses contraintes et a pu fonctionner de manière beaucoup plus détendue dès la rentrée d'août. La cohésion et l'esprit d'équipe ont joué un grand rôle pour permettre de traverser la deuxième vague à l'automne. Grâce à l'engagement de chacun-e, malgré les quarantaines et grâce au strict respect du plan de protection, le Croc'Bonheur a pu rester ouvert de façon continue depuis la rentrée et accueillir le plus normalement possible une huitantaine d'enfants par semaine.



Notre projet intergénérationnel a été mis à rude épreuve, et pour permettre de maintenir du lien avec les locataires de l'immeuble, à défaut de pouvoir les rencontrer, les enfants ont

déposé à plusieurs reprises des petites attentions dans leurs boîtes aux lettres.

Nous avons pu faire quelques sorties au parc, en forêt pour griller des cervelas, fêter Halloween et Noël entre nous. Avant la rentrée, nous avons maintenu les portes ouvertes mais la soirée a été transformée en une après-midi, horaires élargis et version covid-compatible. Les directives sanitaires nous ont obligés à supprimer tout ce qui est convivial et qui contribue à créer le lien avec les parents. Ainsi, il a été nécessaire de mettre en place de nouvelles façons de communiquer pour parvenir à établir une relation de confiance avec les familles.

Nous nous souviendrons de cette année 2020 et nous espérons ne jamais avoir besoin de fermer nos portes aussi longtemps, car c'est la présence des enfants qui fait vivre le Croc'Bonheur.

Corinne Magne

789

Enfants accueillis au sein de
396 places d'accueil
parascolaire

(713 enfants pour 372 places en 2019)

Le P'tit Château



Situation	Route du Vully 9 à Grandcour
Directrice	Corinne Magne
Nb de places	24 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	1 éducatrice

Situé à quelques pas du Château de Grandcour, le P'tit Château a ouvert ses portes le 24 août 2020, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble à la route du Vully 9. Nous étions les premiers locataires de l'immeuble. La semaine précédente, les enfants inscrits et leurs familles ont pu venir visiter les locaux fraîchement aménagés et découvrir l'organisation de l'UAPE. Ceci a permis de créer un lien avec les familles et de les rassurer. La première année est importante car il faut rendre visible la structure, montrer ce qui y est proposé et donner envie aux autres parents d'inscrire leur enfant l'année suivante.



Depuis le mois d'août, ce sont 10 enfants qui bénéficient de l'expérience, de la bienveillance et de la créativité de Véronique, l'éducatrice qui les encadre 4 jours par semaine.

Les enfants proviennent des collèges de Grandcour, Missy, Chevroux et Corcelles-près-Payerne. Les trajets et arrêts de bus ont été organisés pour permettre aux enfants de rejoindre l'UAPE et manger tous ensemble.



Dans ce cadre tout neuf, les enfants peuvent faire de la cuisine, du bricolage, du jardinage, des jeux de société, jouer aux marionnettes, faire de la gymnastique en extérieur, profiter de la place de jeux de l'immeuble et des balades aux alentours... les possibilités ne manquent pas au P'tit Château !

Pour fêter Noël, les enfants ont fabriqué un arbre de Noël magique et ont cuisiné une excellente bûche.



Au P'tit Château, les enfants mangent comme des princes. Les repas sont fabriqués et livrés par le Cochon d'Or à Payerne.

La taille de la structure permet d'offrir une prise en charge de l'enfant plus individualisée et favorise les échanges avec les parents. Bien que les enfants accueillis soient âgés de 4 à 10 ans, un groupe uni et solidaire s'est construit en quelques mois dans le respect et l'écoute, l'entraide et le partage.

Corinne Magne



Le P'tit Bosset



Situation	Centre Sous-Bosset, Granges-Marnand
Directrice	Noémie Corthésy
Nb de places	48 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h - 18h
Personnel éducatif	3 éducatrices 4 auxiliaires 1 stagiaire 1 secrétaire-comptable
Personnel autre	1 auxiliaire de ménage

En 2020, le P'tit Bosset a vécu au rythme du Covid-19, comme chacune et chacun. Cette situation en constante évolution a demandé un grand esprit d'adaptation, tant à l'équipe encadrante qu'aux enfants accueillis et à leurs parents.

En mars et avril, pendant les semaines de confinement, la structure a été totalement fermée. Nous avons pu rouvrir en même temps que les écoles, le 11 mai. D'abord avec un effectif réduit, puisque les enfants allaient à l'école un jour sur deux, puis, au bout de deux semaines, tout est revenu dans l'ordre et la vie du P'tit Bosset a repris un cours plus normal.

Jolie nouvelle dans cette période morose, notre directrice a accouché d'une petite Capucine fin mai.

La dernière semaine d'école en juillet a été marquée de façon festive, avec une sortie à Avenches pour les enfants du mercredi après-midi, et plusieurs pique-niques à la place de jeux du Battoir à Granges les midis. Notre traiteur « La Fine Fourchette » nous a préparé de délicieux sandwiches et est même venu une fois sur place nous préparer des grillades pour le plus grand plaisir de tous.



Le dernier vendredi il n'y avait pas école, nous avons donc organisé une journée en forêt, au canapé forestier. A la fin de l'année scolaire nous avons dit au revoir à Melissa, notre ASE, et à Doria notre stagiaire.

Nous avons donc accueilli en août une nouvelle stagiaire, Jane, une aide, Valmire et une éducatrice, Sandra.

Toujours soumis aux normes sanitaires, nous n'avons malheureusement pas pu organiser de portes ouvertes, ni notre traditionnelle fenêtre de l'Avent.

Nous constatons que la structure répond au besoin des familles, puisque nous accueillons chaque jour entre 40 et 48 enfants. Les mercredis après-midi une dizaine d'enfants sont présents et nous profitons de ces temps sans école pour des ballades, des bricolages et de grands temps de jeux.

Dernière nouveauté de l'année: le traiteur « Fine Fourchette » a cessé son activité et nous sommes maintenant servis par « Le Cochon d'Or » à Payerne.



En conclusion, nous pouvons dire que le P'tit Bosset est un lieu vivant, où règne une bonne entente entre collègues et avec notre comité directeur, l'ASIEGE.

Toute l'équipe est motivée et réfléchit à de nouveaux projets pour la suite. Nous avons notamment l'idée de créer un petit jardin potager que les enfants pourraient entretenir.

Nous espérons que la situation sanitaire va rapidement se détendre et nous permettre d'organiser une grande sortie pour tous en fin d'année scolaire et un pique-nique avec les parents et les enfants afin de vivre un moment convivial tous ensemble.

Pour l'équipe éducative: Sandrine, Valmire, Jane, Sandra

La Barrette



Situation	Ecole Pré-au-Loup à Lucens
Directrice	Joanne Aloise
Responsable	Anne-Claude Gertsch
Nb de places	72 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h - 18h30
Personnel éducatif	7 éducateurs 1 apprentie 2 stagiaires dès août
Personnel autre	1 secrétaire 1 comptable 2 intendantes de cuisine

2020 La Barrette en bref... mais l'enfant au centre !

Je vais essayer, au travers de ce rapport 2020, de vous ouvrir les portes de La Barrette pour que vous puissiez vous immerger dans notre quotidien qui a rythmé notre année particulière 2020.

Pour ce rapport, j'ai souhaité mettre **l'enfant au centre**, lui donner la parole, mais aussi montrer comment une équipe éducative, faite de professionnels, investie de la même mission « Prendre soin de l'enfant dans son individualité au sein d'une collectivité », œuvre chaque jour pour assurer sa sécurité physique et affective pour son bon développement.

Les éducateurs ne font pas du gardiennage mais proposent un accompagnement éducatif de qualité au quotidien. Voici **une** des nombreuses tâches de leur cahier des charges pour prendre soin de l'enfant.

- Assurer un travail d'observation pour le dépistage et la prévention des mauvais traitements et carences affectives.

Durant l'année 2020, La Barrette a dû fermer ses portes durant plusieurs semaines à cause du Covid-19 et lors de son déconfinement, nous avons pu observer les conséquences chez certains enfants et parents d'avoir dû rester au sein de leur foyer durant plusieurs semaines.

Lorsque je propose à l'équipe éducative de solliciter les enfants pour parler de ce qu'ils ont préféré à La Barrette en 2020, de leur donner la parole, une éducatrice me dit : et si on parlait aussi de toutes les situations des enfants pour qui on a dû faire des entretiens, des signalements, des observations ?

Je lui ai alors demandé de me faire un texte. Le voici

Le Silence fait du bruit

La maltraitance, la négligence, qu'elle soit d'ordre psychique, physique et/ou sexuel est malheureusement encore bien trop présente dans l'histoire de la vie de certains enfants.

Un lieu d'accueil de jour tel qu'une UAPE peut être, doit être un milieu ressource où la prévention, le dépistage de toutes formes d'actes de maltraitance infantile doit faire partie intégrante des différentes prestations proposées par une équipe éducative.

L'écoute active, l'observation, la connaissance de l'enfant dans sa globalité ainsi que son système familial sont des compétences professionnelles qui peuvent mettre en lumière des zones d'ombres. Le lien, la relation de confiance entre un enfant et le personnel éducatif est également essentiel dans des situations critiques ponctuelles ou à court, moyen et long terme.

Toutes sortes de situations peuvent exister et l'objectivité doit rester le mot d'ordre. Garder un lien, une collaboration avec le(s) parent(s) peut être soutenant, rassurant pour une famille désemparée, par exemple, et riche d'informations pour les professionnels. Dans certains cas, l'échange est biaisé voire totalement rompu.

L'enfant doit toujours rester au centre des préoccupations, parents coopérants ou non.

A la Barrette, l'enfant est considéré – écouté – accompagné au quotidien par une équipe motivée et compétente. Rires – activités créatives – projets divers mais également dépistages de situations délicates ont rythmé l'année 2020. Professionnelle et soudée, l'équipe éducative a su garder le cap et accompagner tous les enfants accueillis au mieux, dans la limite de leurs compétences. **L'enfant maltraité, négligé est victime et acteur principal de sa propre histoire. A nous professionnels, de le voir, de l'entendre au-delà, parfois, de l'image qu'il donne.**

L'enfant a une force intérieure incommensurable. Or, elle ne devrait pas lui servir de survie mais bien lui permettre de vivre pleinement sa vie d'enfant avec toutes les belles aventures, expériences qui lui sont propres, en toute sécurité affective, émotionnelle et physique.

Nancy, éducatrice.

L'année 2020 la parole aux enfants.... Qu'avez-vous aimé en 2020 ?

- *Au début j'avais peur, je croyais qu'on devait mettre une barrette, VICTORIEN 7-8p*
 - *J'aime tout, mais surtout jouer avec les autres, RODRIGO 4-6p*
 - *J'aime tout, LILI 1-3p*
- *On peut bricoler gratuitement. Les éduc sont sympas et ils règlent nos problèmes. On peut discuter, se confier et on n'est pas obligé de tout manger. ROMAIN 7-8p*
 - *Dessiner, jouer avec les copines, SERENA 1-3p*
 - *J'aime jouer avec Aëlys et dessiner, j'aime dessiner c'est ma vie entière, NORAH 1-3p*
- *On aime les groupes séparés car il y a moins de bruit et plus d'activités et pas les petits, EMMA & CLARA 4-6p (merci au plan cantonal covid 😊)*
- *On peut faire des bricos et plein de choses. On s'occupe bien de nous. L'UAPE c'est trop bien et cela m'apporte du soutien et de la bonne humeur. CLAIREJOYCE 6p*
 - *Jouer avec Amélia, CONSTANCE 1-3p*
- *Jouer avec Constance et jouer à des mémory, AMELIA 1-3p*
 - *Moi j'aime La Barrette parce qu'on a des oranges pour le goûter, ADÈLE 1-3p*
 - *J'aime faire des sorties à la forêt, LEANA, 4-6p*
- *Le slime et la pâte à modeler qu'on fait nous, LIVIA 4-6p*
 - *Dessiner, les adultes, chanter, ALYSSA 1-3p*
 - *Offrir une carte et un cadeau de départ pour que la personne ait un souvenir, LIVIA 4-6p*
- *Je peux dessiner. L'UAPE c'est important pour moi. On se fait des amis et du slime. MELISSA 7-8p*

La soirée Kebab pour le départ des 8P

A la barrette on met un soin particulier à dire au revoir lorsqu'un enfant quitte la structure. Il repart avec son casier personnel, quelques photos qui lui rappellent le temps passé et des mots d'au revoir de ses camarades et de l'équipe éducative. Prendre soin de chacun individuellement et se dire au revoir.

La Cabane

LA CABANE

Situation	Ecole l'Ochette à Moudon
Directrice	Sandra D'Amore jusqu'au 31.07 puis Justine Dorsaz
Suppléante	Justine Dorsaz jusqu'au 31.07 puis Marie-Laure Groux
Nb de places	36 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	1 éducatrice, 1 ASE, 1 auxiliaire en formation ESEDE, 1 auxiliaire 1 stagiaire 1 apprenti
Personnel autre	2 secrétaires / 1 comptable 2 auxiliaires de ménage à temps partiel

La Cabane continue d'accueillir 36 enfants sur le module de midi, qui reste le module le plus demandé des familles. Le matin et l'après-midi, la cabane peut alors accueillir 24 enfants au maximum. Nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins de placement des familles et des communes, c'est pourquoi une liste d'attente peut encore être présente sur les modules de midi.

Durant cette année, l'équipe éducative a changé et de nouvelles personnes sont venues se greffer à l'équipe. En effet, Justine Dorsaz, qui était responsable de La Cabane a été engagée en qualité de directrice des structures d'accueil de Moudon UAPE, et c'est avec plaisir que nous avons accueilli Marie-Laure Groux, qui a repris le poste de responsable de site à La Cabane.

C'est donc avec une nouvelle organisation d'équipe que nous avons débuté la rentrée d'août 2020. C'est avec plaisir et réjouissance que nous constatons que la cohésion et l'accueil de la nouvelle collaboratrice n'a pu qu'enrichir l'équipe éducative.



La cabane continue de s'adapter aux besoins des enfants accueillis ainsi que de leurs parents, pour ce faire, l'équipe éducative a élaboré des thématiques abordées tout au long de l'année scolaire afin de répondre, de manière la plus efficace possible, aux valeurs portées par l'équipe éducative et la direction : la participation de l'enfant dans son lieu de vie ainsi que l'importance que l'enfant puisse prendre du plaisir à fréquenter La Cabane.

Différents thèmes ont été abordés tout au long l'année et qui auront permis de retrouver de la légèreté et de l'amusement dans cette année COVID bien bouleversée...

Dans un premier lieu, nous avons fêté la Saint Valentin par diverses activités et élaboré les thèmes et apprentissage des émotions et sentiments. Chacun a pu s'exprimer au travers de créations gustatives ainsi que de mots écrits à cette occasion.

Depuis la rentrée d'août une attention particulière a été portée par l'équipe afin d'élaborer des thématiques de jeux participatifs ainsi que des discussions et apprentissages autour de l'écologie et la sensibilisation à l'impact de celle-ci dans la société actuelle. Les enfants ont pu confectionner des activités et outils qui persistent dans l'institution et qui sont utilisés hebdomadairement par le groupe d'enfants. Le projet vit encore à ce jour et il est prévu qu'il grandisse d'avantage... Une semaine sous le signe du « gaspillage alimentaire » et leur badge de super écolos ! Et haut en couleur : une boom déguisée sous les belles couleurs de l'automne accompagnée d'un gouter préparé avec grand soin par les enfants !

Tout au long de l'année, nous avons également à cœur de mettre l'activité physique et le besoin de mouvements au centre de nos réflexions et de nos activités, c'est pourquoi les enfants, accompagnés de l'équipe éducative, vont régulièrement profiter de la salle de gym et des espaces extérieurs où la créativité physique de l'enfant et l'expansion peut être librement exprimées. Des thèmes tels que la collaboration d'équipe ou l'entraide y sont abordés quotidiennement.

Les artisans de La Cabane ont également pu décorer et customiser la structure au gré de leurs envies, de leur créativité et des thématiques abordées tout au long de cette année. Une réflexion de fond a donné vie à un nouveau coin déguisement et aménagement des coins de jeux permettant la favorisation à un rapport au jeu non sexué.

Et pour terminer cette année, un peu de douceur, en écoutant les conteuses et profitant de l'apéro de Noël prévu et apprécié des petits comme des grands...

Et toutes ces belles expériences se retrouvent dans notre livre d'or pour contemplation et rires des parents, des équipes et des enfants.

Je finirai en quelques mots par remercier l'équipe éducative, qui quotidiennement fait vivre La Cabane et met tout en œuvre dans la bonne humeur pour offrir du plaisir aux enfants, de la créativité, de la participation, de l'autonomie, des découvertes, du partage, des rires et de l'implication.



Justine Dorsaz

Le Château

LE CHÂTEAU

Situation	Ecole du Fey à Moudon
Directrice	Sandra D'Amore jusqu'au 31.07 puis Justine Dorsaz
Suppléante	Stacy Moschini
Nb de places	48 places autorisées au 31.12.2020
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	3 éducatrices, 1 auxiliaire 1 stagiaire 1 apprentie
Personnel autre	2 secrétaires /1 comptable 1 auxiliaire de ménage à temps partiel

Le Château accueille 48 enfants sur le module de midi et peut alors accueillir jusqu'à 36 enfants sur les après-midis. Malgré la récente augmentation de la capacité d'accueil, une liste d'attente est encore en vigueur sur les modules de midi.

Durant cette année, l'équipe a changé et de nouvelles personnes sont venues se greffer à l'équipe éducative. En effet, Justine Dorsaz qui était responsable de la Cabane a été engagée en qualité de directrice des structures d'accueil de Moudon UAPE, et c'est avec plaisir que nous avons accueilli Céline Tripod qui a rejoint l'équipe éducative dès la rentrée d'août 2020 qui a pu trouver sa place au sein de l'équipe et créer une cohésion riche et valorisante.

Une nouvelle organisation et direction a mené l'équipe dans un renouveau depuis la rentrée d'août 2020 et a insufflé un nouvel élan dont les valeurs primaires sont les suivantes : La participation de l'enfant dans son lieu d'accueil, l'expression et le rapport aux émotions ainsi qu'une visée plus ciblée sur le partenariat avec les familles.

Le Château a pu se teinter des divers événements qui ont été menés durant cette année. En effet, celui-ci continue de s'adapter aux besoins des enfants accueillis, et pour ce faire, l'équipe éducative a élaboré des thématiques spécifiques telles que des journées sur le thème de l'astronomie et l'étude des planètes pour le plus grand plaisir des plus petits mais également des plus grands...

Différents événements ont été créés tout au long de 2020 ce qui aura amené de la légèreté et de l'amusement dans cette année COVID bien bouleversée...

Nous avons mis en place lors du confinement des vidéos d'activités permettant à l'équipe éducative et aux enfants d'entretenir le lien et mis en scène des exercices de yoga à réaliser en famille.

Depuis la rentrée, une attention particulière a été portée par l'équipe afin d'élaborer des thématiques de jeu participatif et d'ateliers ainsi que des discussions et des apprentissages autour de l'émotion et du sentiment.

Des chasses au trésor afin d'attiser la curiosité et l'esprit d'équipe de nos explorateurs en devenir ont été organisées !

Les artisans du Château ont également pu décorer et customiser celui-ci au gré de leurs envies, de leur créativité et des thématiques abordées tout au long de cette année. Comme par exemple, un

sapin de Noël grandeur nature en peinture sur les fenêtres afin que chacun puisse y apporter sa touche de féerie.

Et pour terminer cette année sous le signe de la créativité, des réaménagements des salles ont été pensés afin d'offrir d'avantage de coins de jeux permettant à l'enfant d'explorer et d'exercer selon ses besoins et ses compétences.

Je finirai en quelques mots par remercier l'équipe éducative pour l'investissement dont elle fait preuve et la confiance qu'elle me porte.

Justine Dorsaz

1924

Enfants au total ont été
accueillis dans le réseau ARAJ
en 2020 (1631 en 2019)

4. Structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour

L'ARAS Broye-Vully gère et organise la structure de coordination pour l'accueil familial de jour (mamans de jour) compétente pour toutes les communes membres de l'ARAS Broye-Vully ayant adhéré au réseau. A ce titre, la structure de coordination applique les dispositions de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) relatives à la surveillance et à l'autorisation de l'accueil familial de jour.

4.1 Personnel de coordination et administratif

Le service dispose des effectifs suivants :



4.2 Tâches

Organisation administrative

Nous fonctionnons conformément à la LAJE puisque les accueillantes sont engagées par l'ARAS Broye-Vully et que les parents paient la pension à l'ARAJ, selon un barème qui tient compte de leur revenu. Le calcul du revenu déterminant permettant de facturer les prestations aux parents requiert un travail d'analyse conséquent des pièces financières transmises par les familles. Ce travail minutieux est fait avec professionnalisme par le secteur administratif de l'Unité petite enfance de l'ARAS Broye-Vully. De plus, nous traitons toute la question des RH pour les accueillants/tes et leur versons leurs salaires mensuellement : cette tâche est importante du fait que les accueils réalisés par chaque AMF varient de mois en mois.

Nous constatons que la gestion des RH pour 76 Accueillantes au 31 décembre 2020 requiert passablement de temps (établissement des contrats de travail, demandes d'allocations maternité, demandes d'allocations familiales, indemnisation en cas de maladie ou d'accident, établissement des décomptes aux assurances sociales et à l'impôt à la source). Avec la période pandémique que nous vivons, le suivi des absences liées à la COVID-19, l'établissement des demandes APG et leur suivi ont considérablement augmenté le nombre d'heures consacrées aux tâches RH.

Coordinatrices

La LAJE prévoit que la surveillance et l'enquête socio-éducative, menant à la délivrance d'une autorisation d'accueil adaptée, sont des tâches effectuées par des coordinatrices dûment formées. Ainsi, durant cette année si particulière qui nous a obligés à nous réinventer, les coordinatrices ont effectué 3 enquêtes suite à de nouvelles demandes d'autorisation et 22 enquêtes de révision (11 en 2019) pour des autorisations dont la validité arrivait à échéance. Par ailleurs, les coordinatrices doivent effectuer, normalement, au moins une visite annuelle au domicile de chaque AMF.

Dans les faits, elles sont en contact étroit avec les AMF qui les sollicitent dès qu'une question ou une difficulté dans la prise en charge d'un enfant surgit.

Les coordinatrices interviennent également, de cas en cas, pour conseiller et renseigner les parents et les AMF lors de l'élaboration de la convention de placement qui règle les détails du placement (jours et heures de garde, repas, vacances, etc...) et pour assurer une médiation entre les deux parties en cas de mésentente. Elles assurent les permanences téléphoniques de la structure au cours desquelles elles reçoivent des demandes de placement de parents ainsi que diverses questions posées par des parents placeurs ou des AMF.

Elles sont également très impliquées dans la formation des AMF. Elles collaborent avec la CIAFJ (Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour) à la mise sur pied des cours de base obligatoires pour les nouvelles AMF ainsi que pour les Rencontres de Soutien Obligatoires (RSO). De plus, elles organisent des formations continues à l'intention des AMF durant l'année.

En 2020, la COVID – 19 a mis entre parenthèse de nombreux moments de rencontres, d'échanges, de formations pour nos AMF et nos coordinatrices. Il est à relever qu'au début 2020 le cours CIAFJ sur le « harcèlement scolaire » a eu lieu normalement et que par la suite, des rencontres avec un nombre de participant/es restreint se sont malgré tout déroulées.

L'épanouissement et la formation continue de nos AMF est une des priorités de notre réseau. Dans une année dite « normale », divers ateliers sont organisés par nos coordinatrices pour nos accueillant/es en milieu familial.

En janvier 2020, à la vue du nombre importants d'inscriptions, l'atelier Filliozat, qui avait pour thèmes « Stop aux crises / outils concrets pour décoder les comportements des enfants » a été dédoublé. 33 AMF ont beaucoup apprécié cette proposition. Un « atelier jeu » animé par Mme Yvonne Valleliau qui avait pour thème « Découvrir ce que le jeu peut apporter à l'enfant » a pu également avoir lieu le 9 mars 2020. Une deuxième partie prévue le 16 mars a malheureusement été annulée au regret des 15 AMF qui ont participé activement à cet atelier. « La Boîte à outil » prévue en avril et mai n'a pas pu se tenir à la vue des mesures sanitaires en vigueur à cette période. Nous sommes entrés par la suite de plein pied dans cette crise et nous nous réjouissons de pouvoir reprendre en 2021 ces rencontres très enrichissantes et très appréciées par nos AMF.

4.3 Effectif des AMF (Accueillantes et accueillant en Milieu Familial)

Les AMF nouvellement autorisées sont mises au bénéfice d'une autorisation provisoire d'une durée de 18 mois. Durant cette période, elles doivent suivre le cours de la Communauté d'Intérêt pour l'accueil Familial de Jour (CIAFJ) « préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial ». Cette formation de 24 heures, réparties sur 9 soirées, aborde différents thèmes tels que : rythmes et besoins de l'enfant, prévention des accidents, approche de la maltraitance, valeurs éducatives et modes de vies différents, etc. Cette formation permet aux nouvelles accueillantes de bien appréhender leur rôle et leur place par rapport à l'enfant et à sa famille. Dès qu'une AMF a suivi le cours de base, notre coordinatrice la contacte pour faire le point sur les gardes qu'elle a déjà accomplies et, si tout est satisfaisant, elle reçoit alors une autorisation valable pour une durée de 5 ans. Chaque autorisation précise le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément par l'AMF. Les communes de domicile des accueillantes reçoivent des copies des autorisations.

Voici l'effectif des 76 AMF par commune au 31.12.2020

Avenches	8	Missy	2
Bussy-sur-Moudon	2	Moudon	12
Chevroux	1	Payerne	18
Corcelles-près-Payerne	5	Trey	1
Cudrefin	3	Valbroye	7
Faug	2	Villarzel	1
Grandcour	4	Vully-les-Lacs	5
Lucens	5	TOTAL	76

Comme indiqué précédemment, les AMF sont au bénéfice d'un contrat de travail de droit privé avec l'ARAS Broye-Vully et sont salariées.

4.4 Activité des AMF

Les effets de la crise pandémique, avec le télétravail généralisé, se sont fait ressentir au deuxième semestre 2020 avec une baisse des heures de gardes en AFJ. Celles-ci demeurent néanmoins supérieures à 2019 (316'625 heures) avec 323'274 heures qui ont été rétribuées à nos AMF alors que le budget de l'ARAJ Broye-Vully en prévoyait 370'000 heures.

Atout indéniable de notre réseau, l'activité de nos AMF au sein de notre réseau permet d'offrir des possibilités de garde pour 437 enfants de notre région !

4.5 Finances

La diminution des heures de garde au deuxième semestre 2020 a eu un effet significatif sur les coûts de fonctionnement totaux qui s'élèvent pour 2020 à CHF 2'692'578.20 alors que le budget prévoyait un montant de CHF 3'187'000.00. Le coût de production d'une heure de garde s'établit à CHF 8.01 contre CHF 8.21 en 2019.

Cette diminution de la fréquentation en AFJ, liée à une bonne gestion globale des coûts, nous permet de constituer un fond de réserve de CHF 78'434.60 au terme de cet exercice.

5. Relations inter-réseaux

Des conventions existent avec les réseaux EFAJE pour la région d'Echallens, RéAgy pour la région d'Yverdon, RYMAJE pour la région d'Yvonand et l'ABMG pour la Glâne (FR). Il s'agit de parents qui habitent dans des communes de l'ARAJ proches de ces réseaux et qui, pour des raisons de proximité ou liées à leur lieu de travail, ont la possibilité de bénéficier de ces places. Ils sont alors soumis aux conditions tarifaires de notre réseau. L'ARAJ prend en charge la différence entre le prix facturé aux parents et le prix facturé par la structure de l'autre réseau.

Cela concerne 17 enfants pour l'année 2020 (13 en 2019).

Les enfants habitant hors-réseau et qui sont placés dans une structure ARAJ sont au nombre de 17 (18 en 2019). L'ARAJ facture alors le plein tarif au réseau partenaire.

Les enfants hors-réseau pur, c'est-à-dire les enfants qui sont placés dans une de nos structures et qui ne bénéficient d'aucun tarif subventionné car ils n'habitent ni dans notre réseau ni dans un réseau partenaire, sont au nombre de 15 pour l'année 2020 (17 en 2019). Les parents de ces enfants paient le plein tarif.

Les relations avec les réseaux partenaires se passent bien. Les demandes doivent être validées par les deux parties avant le début du placement et permettent de répondre favorablement aux parents si les raisons invoquées sont valables.

6. Développement du réseau et conclusion

Le nombre d'AMF reste stable ce qui prouve que ce système de garde répond à un réel besoin et qu'il satisfait les familles qui y ont recours pour des raisons de souplesse d'horaires entre autres. L'offre en accueil préscolaire collectif se développe puisque 12 places supplémentaires ont vu le jour et au niveau parascolaire, ce sont 24 nouvelles places qui ont pu être mises à disposition.

Pour l'année 2021, deux nouvelles structure parascolaires ouvriront leurs portes à la rentrée d'août ; une à Corcelles et une dans le nouveau collège des Rammes à Payerne.

L'année 2020 a été éprouvante pour tout le monde, la masse de travail a été conséquente mais l'équipe administrative est restée solidaire et a su relever les défis. L'arrivée d'un nouveau responsable a permis une prise en charge soutenue et un traitement efficace des urgences.

L'ARAJ tient à remercier les communes, le personnel des structures, les Accueillant(e)s en Milieu Familial, les Associations scolaires ainsi que tous ses partenaires pour la bonne collaboration partagée tout au long de l'année 2020.

Avril 2021, Clémentine Mayor & Samuel Crudo

**ACCUEIL PRESCOLAIRE
 TAUX D'OCCUPATION 2020 DES STRUCTURES**

	Les Passerelles	Pinocchio	Pomme-Cannelle	AFJ
	taux (en %)	taux (en %)	taux (en %)	Nb d'heures de garde
Janvier	81.69	94.38	85.24	30'221.31
Février	87.16	95.29	86.24	26'908.08
Mars	-	-	-	33'641.40
Avril	-	-	-	25'381.76
Mai	-	-	-	29'561.31
Juin	89.33	93.26	83.53	32'954.35
Juillet	78.63	84.12	74.2	19'779.43
Août	67.71	77.76	66.07	19'093.68
Septembre	74.06	86.71	68.65	29'185.75
Octobre	76.81	87.74	70.56	25'734.59
Novembre	75.77	88.53	76.33	28'989.16
Décembre	77.48	87.35	75.03	21'822.96
Moyenne annuelle	78.74	88.35	76.21	
Total des heures de garde en Accueil Familial de Jour				323'273.78

Remarques

Ces taux d'occupation tiennent compte des dépannages.

Les mois de mars, avril et mai ne sont pas exploitables car les structures préscolaires ont fonctionné de manière différente entre mars et mai 2020.

Moyennes annuelles des garderies calculées sur 9 mois.

ACCUEIL PRESCOLAIRE ENFANTS ACCUEILLIS EN 2020

Communes	Accueil Familial de Jour	Les Passerelles	Pinocchio	Pomme-Cannelle	Enfants placés dans d'autres réseaux	TOTAL
AVENCHES	39	1	46			86
BUSSY-SUR-MOUDON	4			4		8
CHAMPTAUROZ	5			1	1	7
CHAVANNES-SUR-MOUDON	2			3		5
CHEVROUX	20	4	1			25
CORCELLES-PRES-PAYERNE	50	50				100
CUDREFIN	29		11			40
CURTILLES	1			6		7
DOMPIERRE				8	1	9
FAOUG	14	1	5			20
GRANDCOUR	30	9	1			40
HENNIEZ	7	1		5		13
HERMENCHES	4			7		11
LOVATENS						0
LUCENS	39	2		65	1	107
MISSY	14	5				19
MOUDON	42			90		132
PAYERNE	132	136	2	4	3	277
PREVONLOUP				4	3	7
ROSSENGES	1			2		3
TREY	4	2				6
TREYTORRENS					1	1
VALBROYE	43	16		22	5	86
VILLARS-LE-COMTE						0
VILLARZEL	8	5	1	4	2	20
VULLY-LES-LACS	50	5	36			91
TOTAL ENFANTS ARAJ	538	237	103	225	17	1120
EFAJE (Echallens & région)		2		5		7
ABMG (Glâne FR)						0
RYMAJE (Yvonand & région)				2		2
RéajY (Yverdon & région)						0
Nespresso Hors-réseau	1	1	1			3
Personnel Hors-réseau	2	3				5
Sans convention (plein tarif)	10	2		3		15
TOTAL GENERAL	551	245	104	235	17	1152

Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile.

**ACCUEIL PARASCOLAIRE
TAUX D'OCCUPATION 2020 DES STRUCTURES**

	Le P'tit Bonheur	La Rose des Vents	Les Castors	Croc'Bonheur	Le P'tit Château	Le P'tit Bosset	La Barrette	La Cabane	Le Château
Janvier	68.98	72.77	65.42	81.70		87.79	91.19	65.93	74.14
Février	70.14	72.32	63.96	78.72		92.05	91.67	67.96	74.43
Mars	-	-	-	-		-	-	-	-
Avril	-	-	-	-		-	-	-	-
Mai	-	-	-	-		-	-	-	-
Juin	71.99	71.65	63.33	81.70		90.89	92.15	62.22	72.99
Juillet	VACANCES D'ÉTÉ								
Août									
Septembre	70.00	59.44	76.01	80.51	20.83	82.27	85.54	68.56	77.30
Octobre	70.63	62.96	79.84	88.10	26.67	81.74	90.80	68.37	76.72
Novembre	71.04	62.04	78.43	86.90	26.67	80.67	89.75	73.11	78.74
Décembre	70.83	60.56	78.23	82.59	26.67	77.84	87.84	72.92	77.73
Moyenne annuelle	70.52	65.96	72.17	82.89	25.21	84.75	89.85	68.44	76.01

Remarques

Ces taux d'occupation ne tiennent PAS compte des dépannages.

Les mois de mars, avril et mai ne sont pas exploitables car les structures ont été fermées pendant 8 semaines en raison de la COVID (2 semaines en mars, tout le mois d'avril et 2 semaines en mai)

Moyennes annuelles calculées sur 7 mois. (4 mois pour le P'tit Château)

**ACCUEIL PARASCOLAIRE
ENFANTS ACCUEILLIS EN 2020**

Associations Scolaires	Communes	Le P'tit Bonheur Avenches	La Rose des Vents Cudrefin	Les Castors Salavaux	Croc'Bonheur Payerne	Le P'tit Château Grandcour	Le P'tit Bosset Granges-Marnand	La Barrette Lucens	La Cabane Moudon	Le Château Moudon	TOTAL
ASIA	AVENCHES	68		3						71	
	CUDREFIN		79	9						88	
	FAOUG	4								4	
	VULLY-LES-LACS	7	23	83						113	
								TOTAL ASIA			276
ASIPE	CHEVROUX					2				2	
	CORCELLES/PAY.				5	2				7	
	GRANDCOUR					1				1	
	MISSY					4				4	
	PAYERNE				105					105	
	TREY				2					2	
								TOTAL ASIPE			121
ASIEGE	CHAMPTAUROZ					1				1	
	HENNIEZ					15				15	
	TREYTORRENS					1				1	
	VALBROYE					75				75	
	VILLARZEL					11				11	
								TOTAL ASIEGE			103
AIMSLE	BUSSY s/M.								4		4
	CHAVANNES s/M.								9		9
	CURTILLES							10			10
	DOMPIERRE							4			4
	HERMENCHES								14		14
	LOVATENS										0
	LUCENS							120	1		121
	MOUDON								44	75	119
	PREVONLOUP							7			7
	ROSSENGES								1		1
	VILLARS-LE-COMTE										0
								TOTAL AIMSLE			289
TOTAL ARAJ		79	102	95	112	9	103	141	73	75	789

Remarque Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune en cours d'année civile.

ACCUEIL PARASCOLAIRE - MODULES ET NOMBRE DE PLACES OFFERTES POUR 2020

LE P'TIT BONHEUR - AVENCHES

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h35	24	24		24	24
Module 2	Midi avec repas	12h05-13h45	36	36		36	36
Module 3	Après-midi	13h45-15h20	12	12		12	12
Module 4	Après-midi	15h20-18h30	36	36		36	36

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h35	24	24	12	24	24
Module 1b	Matinée de congé	08h35-12h05			12		
Module 2	Midi avec repas	12h05-13h45	36	36	12	36	36
Module 3	Après-midi congé	13h45-15h20	12	12		12	12
Module 4	Fin d'apm jusqu'à 18h30	15h20-18h30	36	36		36	36
Module 5	Mercredi après-midi	13h45-18h30			12		

LA ROSE DES VENTS - CUDREFIN

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h15	24	24		24	24
Module 2	Midi avec repas	11h35-13h35	40	40		40	40
Module 3	Après-midi	13h35-15h05	12	12		12	12
Module 4	Après-midi	15h05-18h30	36	36		36	36

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h15	24	24	12	24	24
Module 1b	Matinée de congé	08h15-11h35					
Module 2	Midi avec repas	11h35-13h35	48	48		48	48
Module 3	Après-midi congé	13h35-15h05	12	12		12	12
Module 4	Fin d'apm jusqu'à 18h30	15h05-18h30	48	48		48	48
Module 5	Mercredi après-midi	13h35-18h30					

LES CASTORS - SALAVAU

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h30	36	36		36	36
Module 2	Midi avec repas	12h05-13h55	36	36		36	36
Module 3	Après-midi	13h55-15h30	12	12		12	12
Module 4	Après-midi	15h30-18h30	36	36		36	36

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h30	24	24	12	24	24
Module 1b	Matinée de congé	08h30-12h05			12		
Module 2	Midi avec repas	12h05-13h55	40	40	12	40	40
Module 3	Après-midi congé	13h55-15h30	12	12		12	12
Module 4	Fin d'apm jusqu'à 18h30	15h30-18h30	36	36		36	36
Module 5	Mercredi après-midi	13h55-18h30			12		

ACCUEIL PARASCOLAIRE - MODULES ET NOMBRE DE PLACES OFFERTES POUR 2020

CROC'BONHEUR - PAYERNE

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00 - 08h45	36	36	24	36	36
Module 1b	Matinée congé	08h45 - 12h10			12		
Module 2	Midi avec repas	12h10 - 14h15	48	48	36	48	48
Module 3	Après-midi	14h15 - 15h50	12	12	36	12	12
Module 4	Après-midi	15h50 - 18h30	36	36	36	36	36

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00 - 08h45	36	36	24	36	24
Module 1b	Matinée congé	08h45 - 12h10			12		
Module 2	Midi avec repas	12h10 - 14h15	48	48	36	48	48
Module 3	Après-midi	14h15 - 15h50	12	12	36	12	12
Module 4	Après-midi	15h50 - 18h30	36	36	36	48	36

LE P'TIT CHÂTEAU - GRANDCOUR

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00 - 08h45	0	0		0	0
Module 1b	Matinée congé	08h45 - 12h00					
Module 2	Midi avec repas	12h00 - 14h15	12	12		12	12
Module 3	Après-midi	14h15 - 15h45	0	12		12	0
Module 4	Après-midi	15h45 - 18h30	12	12		12	12

LE P'TIT BOSSET - GRANGES-MARNAND

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00 - 08h25	12	12	12	12	12
Module 1b	Matin	08h25 - 11h50	12				
Module 2	Midi avec repas	11h50 - 13h55	36	48	12	48	48
Module 3	Après-midi	13h55 - 15h25	12	12		12	12
Module 3b	mercredi après-midi	13h55 - 18h00			12		
Module 4	Après-midi	15h25 - 16h20	24	24		24	24
Module 5	Après-midi	16h20 - 18h00	24	24		24	24

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00 - 08h25	12	24	12	12	12
Module 1b	Matin	08h25 - 11h50	12				
Module 2	Midi avec repas	11h50 - 13h55	48	48	12	48	48
Module 3	Après-midi	13h55 - 15h25	12	12		12	12
Module 3b	mercredi après-midi	13h55 - 18h00			12		
Module 4	Après-midi	15h25 - 16h20	24	36		24	24
Module 5	Après-midi	16h20 - 18h00	24	36		24	24

ACCUEIL PARASCOLAIRE - MODULES ET NOMBRE DE PLACES OFFERTES POUR 2020

LA BARRETTE - LUCENS

Janvier à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h20	36	36	24	36	36
Module 1b	Matinée	08h20-11h50	12				
Module 2	Midi avec repas	11h50-13h40	72	72	24	72	72
Module 3	Après-midi	13h40-15h15	12	12		12	12
Module 4	Après école 1-6P	15h15-16h15	60	60		60	48
Module 4B	Après école 7-8P	16h15-18h30	60	60		60	48
Module 5	mercredi apm I	13h40-16h15			24		
Module 5b	mercredi apm II	16h15-18h30			24		

LA CABANE - MOUDON

Janvier à juillet		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h20	24	24	12	24	24
Module 1b	Matinée	08h20-11h50	12				
Module 2	Midi avec repas	11h50-13h40	36	36	12	36	36
Module 3	Après-midi	13h40-15h15	12	12		12	12
Module 4	Après école 1-6P	15h15-16h15	24	24		24	24
Module 4B	Après école 7-8P	16h15-18h30	24	24		24	24
Module 5	mercredi apm I	13h40-16h15			12		
Module 5b	mercredi apm II	16h15-18h30			12		

Août à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h20	24	24	12	24	24
Module 1b	Matinée	08h20-11h50	0				
Module 2	Midi avec repas	11h50-13h40	36	36	12	36	36
Module 3	Après-midi	13h40-15h15	12	12		12	12
Module 4	Après école 1-6P	15h15-16h15	24	24		24	24
Module 4b	Après école 7-8P	16h15-18h30	24	24		24	24
Module 5	mercredi apm I	13h40-16h15			12		
Module 5b	mercredi apm II	16h15-18h30			12		

LE CHÂTEAU - MOUDON

Janvier à décembre		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	Matin avant école	07h00-08h20	24	24	24	24	24
Module 1b	Matinée	08h20-11h50	12				
Module 2	Midi avec repas	11h50-13h40	36	48	24	48	48
Module 3	Après-midi	13h40-15h15	12	12		12	12
Module 4	Après école 1-6P	15h15-16h15	24	36		36	36
Module 4B	Après école 7-8P	16h15-18h30	24	36		36	36
Module 5	mercredi apm I	13h40-16h15			24		
Module 5b	mercredi apm II	16h15-18h30			24		